

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CLEDER
25 septembre 2025**

Date de convocation : 19/09/2025

Date d'affichage : 19/09/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 22

Votants : 26

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq septembre, à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de CLEDER, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Noël EDERN, Maire

Présents : L'ensemble des conseillers municipaux : Jean-Noël EDERN – Roger GUILLOU – Nadine PLUCHON – – Marlène ILHEU – Grégory HELLIO – Rachel BOUTOILLER - Olivier LE BIHAN — Delphine PRIGENT — Edwige VAN GAALEN - Sylviane LETTY – Natalia DELACOURCELLE – – - Laurent PHILIP – Régis QUERE – Laura MILIN - Aurélie RIOU – Philippe BOREL – Marion CABIOCH – Jean-Paul JACQ – Charles de KERMENGUY – Gerda BOLTON DE BIE – Gwénaëlle ARGOUARCH – Ewen LE BORGNE –

à l'exception de : Eric LE DUFF - Sébastien LE LEZ - Jean-François SALAUN - Valérie QUERE - Philippe MONNIER

Procurations :

Eric LE DUFF pour Grégory HELLIO

Marlène ILHEU pour Olivier LE BIHAN (à partir de 19h30)

Sébastien LE LEZ pour Laurent PHILIP

Jean-François SALAUN pour Roger GUILLOU

Valérie QUERE pour Edwige VAN GAALEN

Un absent sans procuration : Philippe MONNIER

Jean-Paul JACQ a été élu secrétaire de séance.

3-1 : Demande de subvention « Appel à projet Sécurité2025 » au Conseil Départemental

La Commune a entrepris d'améliorer ses équipements en matière de sécurité. L'acquisition d'un nouveau véhicule de Police Municipale a été décidée. Une extension du réseau de vidéoprotection est également en cours dans le cadre des travaux de rénovation des bâtiments du Centre Nautique des Amiets et du Local SNSM de Poullennou. Sur ces deux sites des caméras vont être installées pour la protection des nouveaux bâtiments publics.

Le Département du Finistère ayant créé un programme d'aide aux communes pour les équipements de sécurité, il y a lieu de solliciter cette subvention :

Plan de financement:

coût HT	Financement sollicité
-Acquisition de véhicule : 26 556 €	-Département : 16 800 €
-Equipements vidéoprotection : 7 120 €	-Part communale sur HT : 16 876 €
total HT : 33 676 €	total HT : 33 676 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 26 voix pour (1 absent sans procuration), de solliciter l'aide du Conseil Départemental, dans les conditions définies dans le tableau ci-dessus.



Fait à CLEDER, le 29/09/2025
Pour extrait certifié conforme

Jean-Noël EDERN
Maire de CLEDER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal administratif de RENNES – 3 Contour de la Motte – dans un délai de 2 mois
à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication